

Office national de l'énergie—Loi

cussions de la conférence libérale de Vancouver et des ramifications qui se produiraient plus tard au sein de la politique libérale. Puisque le député a choisi de parler de cette conférence, permettez-moi de vous dire que j'y étais. Son étude était des plus à point. A vrai dire, tous les participants s'y étaient très intéressés. Il y avait de nombreux libéraux d'autres régions au Canada, et ils ont été entendus avec beaucoup de bienveillance.

Je m'oppose à toute la portée du bill du député. De fait, j'ai constaté à Vancouver qu'il ne s'agit pas d'une confrontation entre l'Est et l'Ouest, mais entre les centres urbains et les régions rurales. Le député de Calgary-Centre a épousé la cause des circonscriptions rurales du Canada, monsieur l'Orateur. Les participants à cette conférence ne venaient pas simplement des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et des circonscriptions rurales de l'Ouest canadien. Il y en avait de certains centres urbains mais, en grande majorité, ils représentaient des régions rurales. Ils ont manifesté leur mécontentement de ce que le gouvernement n'ait pas adopté de politique relativement à ces mesures qui seraient si utiles aux régions rurales et en voie d'industrialisation du Canada. Ils ont avancé des arguments presque identiques à ceux que j'ai quelquefois servis à la Chambre relativement aux difficultés qui assaillent ma circonscription du nord de l'Ontario. Les arguments et les sujets abordés furent les mêmes que ceux dont la plupart des députés se sont servis à la Chambre la semaine dernière lors du débat sur le bill tendant à suspendre l'application de la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales. Les tarifs-marchandises, l'immigration, le progrès industriel . . .

● (1720)

Une voix: La décentralisation.

M. Blais: D'accord. Toutes ces questions ont été examinées pour la gouverne des délégués. C'était comme s'ils s'étaient trouvés à North Bay où les mêmes sujets sont discutés. Le besoin d'une décentralisation devient manifeste. Le député a raison et ses arguments sont bien fondés. Il n'y a aucun doute là-dessus.

Néanmoins, je prétends que la décentralisation ne doit pas se faire d'une ville accapareuse à une autre. Je n'ai rien contre Calgary ou Edmonton. Elles brillent dans le paysage canadien. Elles pâlisent auprès des Rocheuses magnifiques, puisqu'elles ne sont sorties que de la main de l'homme, mais elles sont encore parmi les plus belles villes du monde. Toutefois, je serais peiné de constater que Calgary et Edmonton ont remplacé Toronto et Montréal comme centre économique. J'estimerai que l'avenir de mes enfants est menacé.

Je crois que la décentralisation devrait se faire quand le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson) annoncera la position et la politique du gouvernement concernant la décentralisation de ces services. La décentralisation dont il sera question ne se fera pas seulement d'une ville à une autre, mais d'une ville aux régions qui sont le sujet et qui font l'objet de la politique du gouvernement. Je serais déçu si le ministre arrêtait son choix sur la ville de Toronto pour être la région provinciale ou l'administration centrale provinciale du ministère de l'Expansion économique régionale. Pour la même raison, je serais très déçu s'il choisissait Calgary comme un des centres.

On a présenté beaucoup d'arguments en faveur de la ville d'Edmonton, étant donné qu'elle est le siège provincial. On fait encore de la cabale à ce sujet. Peut-être que

[M. Blais.]

mon ami n'est pas au courant qu'on fait des intrigues de couloir pour qu'Edmonton soit le siège de l'Office national de l'énergie. Je ne sais pas quelle décision on prendra. Il va de soi que tous les gens de cette région adhèrent au même parti politique. Il y a une limite quelque part. Peut-être que le président sera choisi dans une ville et le vice-président, dans une autre. On soutient que, étant donné qu'Edmonton est le siège du pouvoir provincial, cette ville doit également être le siège de l'Office national de l'énergie. Nous oublions que l'Office national de l'énergie relève du gouvernement fédéral, mais non l'Office provincial de l'énergie. Il y en a un en Alberta. L'office provincial peut avoir son siège ici ou là, peu m'importe, mais n'a rien à voir, il me semble, avec l'Office national de l'énergie.

La politique du gouvernement actuel, en matière d'énergie, a consisté à agir en arbitre. On a accusé le gouvernement de ne pas avoir de politique nationale de l'énergie. On prétend qu'il n'a pas formulé de politique nationale de l'énergie parce qu'il y aurait trop d'aspects à déterminer. Un problème d'envergure se pose actuellement pour le gouvernement, c'est la situation des deux provinces qui se font concurrence, l'Ontario, fortement industrialisée, et l'Alberta, où se trouve la plus grande source des richesses énergétiques utilisées actuellement. Ces deux provinces rivales n'en sont pas venues aux coups, mais du moins elles se mesurent de l'œil. Le gouvernement de l'Alberta, et à juste titre je pense, cherche à sauvegarder l'intérêt de la province. Je sais qu'on refusera de croire que le premier ministre Lougheed cherche à sauvegarder l'intérêt de l'Alberta en prévision du bien du pays, mais chose sûre, ses préférences vont à l'Alberta. Si le siège de l'Office national de l'énergie était en Alberta, il ferait l'objet des influences considérables de ces régions. Nous serions dans une bien triste situation.

Je rappelle au député de Calgary-Centre (M. Andre) que nous sommes à Ottawa par suite d'une rivalité entre deux grands centres quant au choix de l'emplacement de la Chambre des communes du Canada. Dans sa sagesse, la reine Victoria a choisi Bytown. Lorsqu'il s'agit de répartir ces sièges de pouvoir, nous ne devons pas oublier que le pouvoir a plusieurs visages et s'exerce de plusieurs façons. L'Office national de l'énergie est sans doute un des aspects du pouvoir fédéral. Si nous devions l'établir à Calgary-Centre, ses décisions auraient probablement une grande influence sur la politique nationale de l'énergie. Elle ne favoriserait pas une politique avantageuse pour l'ensemble du Canada.

Je suis tout à fait en faveur de la décentralisation. J'espère qu'un jour la Chambre pourra siéger dans diverses régions du Canada. Nous pourrions en venir là si nous développons le Nord du pays comme il devrait l'être. A l'heure actuelle, j'estime que l'Office national de l'énergie ne devrait pas être soumis à ce genre de mesure. Je vais vous dire pourquoi. C'est certainement l'Office le plus mobile de tous. L'article 6 de la loi prévoit que l'Office peut décider de siéger à l'endroit qu'il juge souhaitable ou nécessaire. Il peut également déléguer à l'un de ses cinq membres la totalité de ses pouvoirs. Si j'ai bien compris, l'Office a siégé plus souvent à l'extérieur d'Ottawa qu'à Ottawa même. Il est possible que je me trompe. J'ai les chiffres en main. En tout cas, l'Office a pris l'habitude de se déplacer d'un endroit à l'autre pour écouter des doléances. Chaque fois que des intérêts régionaux sont en jeu, il se rend dans la région en question.

● (1730)

Le député a peut-être raison. Peut-être serait-il plus avantageux de faire ce qu'il suggère s'il n'était question